

Examen du processus de développement de la stratégie et résumé de l'information recueillie lors des consultations

Stratégie de développement économique rural

Le 9 novembre 2009

Historique

Le 4 avril 2008, dans le cadre du discours du Trône, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a annoncé son intention de créer le nouveau ministère des Pêches, de l'Aquaculture et du Développement rural, dans le but de valoriser davantage le développement des collectivités rurales de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le clou de cette annonce consistait à confier au ministère des Pêches, de l'Aquaculture et du Développement rural le mandat d'élaborer une nouvelle stratégie de développement économique rural. Il s'agirait de la première stratégie de développement économique rural jamais énoncée publiquement par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard et de la première politique gouvernementale axée sur les régions rurales proposée depuis 1990.

La structure du nouveau ministère a été mise en place au cours du printemps et de l'été 2008; pendant ce temps, une recherche fondamentale a été entreprise en prévision de la phase de consultation de la stratégie de développement économique rural. Un calendrier d'élaboration de la stratégie a été présenté au Comité permanent des affaires communautaires et du développement économique le 13 août 2008.

Le Comité permanent des affaires communautaires et du développement économique a déposé son rapport d'examen du développement rural ç à l'Assemblée législative le 26 novembre 2008. Ce rapport met de l'avant sept recommandations au sujet du développement rural, élaborées à partir des consultations faites au cours de l'été 2008. Ce rapport a été d'une grande utilité pour l'élaboration de la stratégie de développement économique rural.

Des consultations ministérielles - rencontres individuelles du ministre des Pêches, de l'Aquaculture et du Développement rural avec divers gens d'affaires des régions rurales - ont eu lieu tout au long de l'hiver 2009.

Le 16 avril 2009, un document de travail intitulé ç *Le renouvellement des régions rurales de l'Île-du-Prince-Édouard* ç a été présenté à la Conférence provinciale sur le renouvellement des régions rurales. Ce document comprenait un survol historique du développement rural à l'Île-du-Prince-Édouard; une analyse statistique des régions rurales de l'Île-du-Prince-Édouard; un aperçu des initiatives actuelles du gouvernement auprès des régions rurales de l'Île-du-Prince-Édouard; une description de la vision et des principaux thèmes explorés en vue de la formulation de la stratégie de développement économique rural ainsi qu'une description de l'approche politique adoptée pour la préparation de la stratégie. Plus de 200 personnes ont assisté à la conférence.

Le 18 juin 2009, un sondage en ligne a été lancé afin de mieux cerner les priorités des Insulaires en matière de développement rural. Plus de 600 personnes ont répondu au sondage.

Des consultations régionales ont été effectuées en juillet. Ces séances ont eu lieu dans des secteurs ruraux de chaque comté. Par ailleurs, une consultation en langue française a aussi été tenue à Wellington. Plus de 200 personnes ont assisté à ces quatre séances.

Sept ateliers sectoriels ont été organisés entre le 3 septembre et le 5 octobre, dont les séances suivantes : 1) développement de l'entrepreneuriat et de la petite entreprise; 2) développement du leadership et bénévolat communautaire; 3) développement du marché du travail, éducation des adultes et éducation permanente; 4) tourisme; 5) agriculture; 6) pêches, aquaculture et transformation des poissons et fruits de mer; 7) énergie, forêts et environnement. Plus de 200 personnes ont participé aux ateliers sectoriels.

Des consultations ont eu lieu au sein du gouvernement provincial, avec des représentants du gouvernement fédéral ainsi qu'avec des représentants de municipalités de l'Île-du-Prince-Édouard.

Toutes les consultations publiques ont été tenues avec la participation du Conseil consultatif du développement économique rural. Le Conseil, qui se compose de sept représentants ruraux de premier plan provenant de tous les secteurs et de toutes les régions de la province, a pour rôle principal de veiller à ce que les priorités des Insulaires - exprimées lors des consultations - soient bien prises en compte dans la stratégie de développement économique rural. Le savoir, la sagesse et l'opinion des membres du conseil constituent une contribution inestimable au processus d'élaboration.

Tout au long de la recherche, des consultations et des délibérations, un certain nombre de priorités et de thèmes clés sont ressortis, et serviront de base aux mesures à prendre dans le cadre de la stratégie de développement économique rural de l'Île-du-Prince-Édouard. Ces recommandations - qui représentent l'opinion de plus de 1 200 Insulaires - ont pour but de jeter les bases du renouvellement des régions rurales de l'Île-du-Prince-Édouard et de nous orienter dans une direction qui nous permettra de réaliser notre vision :

*Une Île-du-Prince-Édouard dont les régions rurales sont prospères,
dynamiques et en santé, capables de s'adapter à un monde en
changement et d'offrir toutes sortes de possibilités et
une qualité de vie à tous ses citoyens.*

Voici quelques faits saillants de la phase de consultation. Nous vous offrons une dernière chance de nous faire part de vos commentaires avant la finalisation de la stratégie, dont l'élaboration est toujours en cours.

Résultats du sondage en ligne

1. Qu'est-ce que l'Île-du-Prince-Édouard rurale?

La distinction entre l'urbain et le rural est beaucoup moins claire aujourd'hui que par le passé. Plus de la moitié de la population active de l'Île-du-Prince-Édouard travaille dans deux villes. La majeure partie de la population vit à Charlottetown (60 000 personnes) et à Summerside (16 000 personnes) et dans leurs environs. Les zones de déplacement qui entourent les deux villes ont des effets très positifs sur de nombreux indicateurs de bien-être économique et social, dont la répartition par profession, l'emploi, l'éducation et le revenu.

Comment devrait-on décrire le terme rural?

Résultats :

73 % des répondants favorisent une approche de développement économique rural qui mette l'accent sur toutes les régions en dehors des quatre plus grandes municipalités (Charlottetown, Summerside, Cornwall, Stratford).

2. Une approche régionale?

De façon traditionnelle, le développement rural à l'Île-du-Prince-Édouard a surtout eu lieu à l'échelon local, en collaboration avec les communautés individuelles, selon une approche ascendante. Cette approche a permis d'apporter de nombreuses améliorations aux communautés et de développer le leadership local – mais de nouvelles approches pourraient être nécessaires pour relever les défis changeants auxquels l'Île-du-Prince-Édouard rurale doit faire face et pour saisir les nouvelles occasions qui se présenteront à l'avenir. Sur plusieurs fronts, dont le développement économique, la planification du marché du travail, le développement de l'infrastructure, la planification de l'aménagement du territoire, les communautés et les secteurs commencent à travailler ensemble à une plus grande échelle. *Le renouvellement des régions rurales de l'Île-du-Prince-Édouard* propose une approche régionale fondée sur trois zones en dehors des zones urbaines – l'ouest de Summerside, l'est de Charlottetown et le centre de l'Île-du-Prince-Édouard, entre les deux zones urbaines. Chacune de ces régions a une économie ainsi que des défis et des occasions qui lui sont propres.

La Stratégie de développement rural devrait-elle adopter une approche régionale pour le développement rural, fondée sur trois zones -- ouest, centre et est?

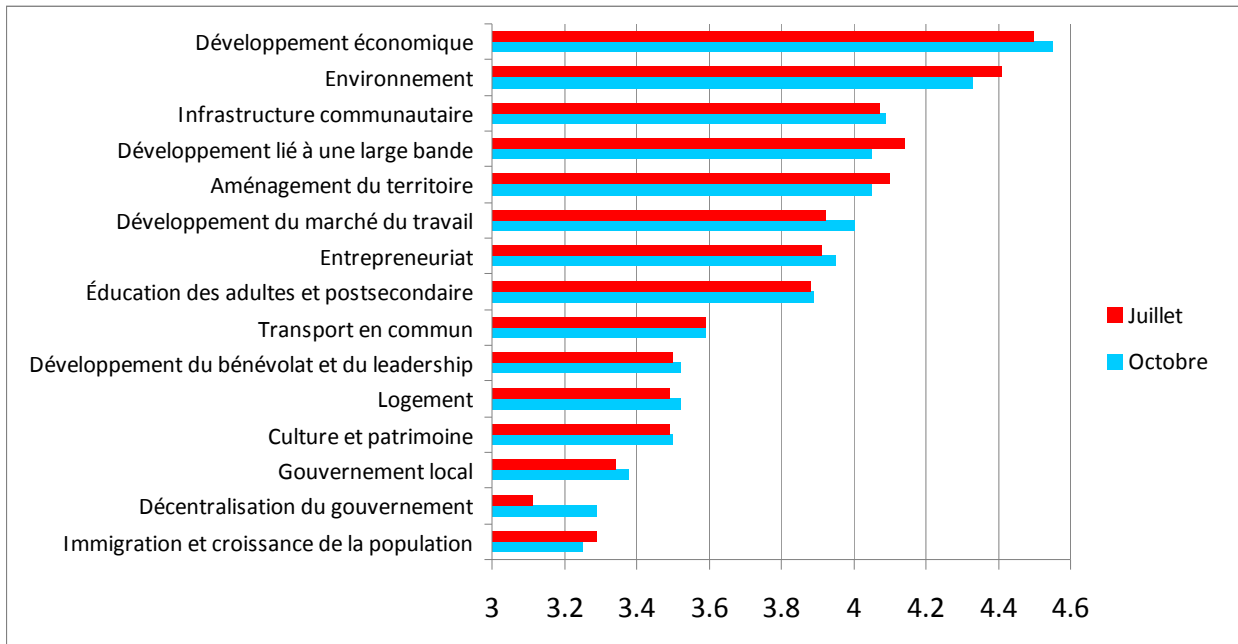
Résultats :

75 % des répondants favorisent une approche régionale.

3. Domaines prioritaires

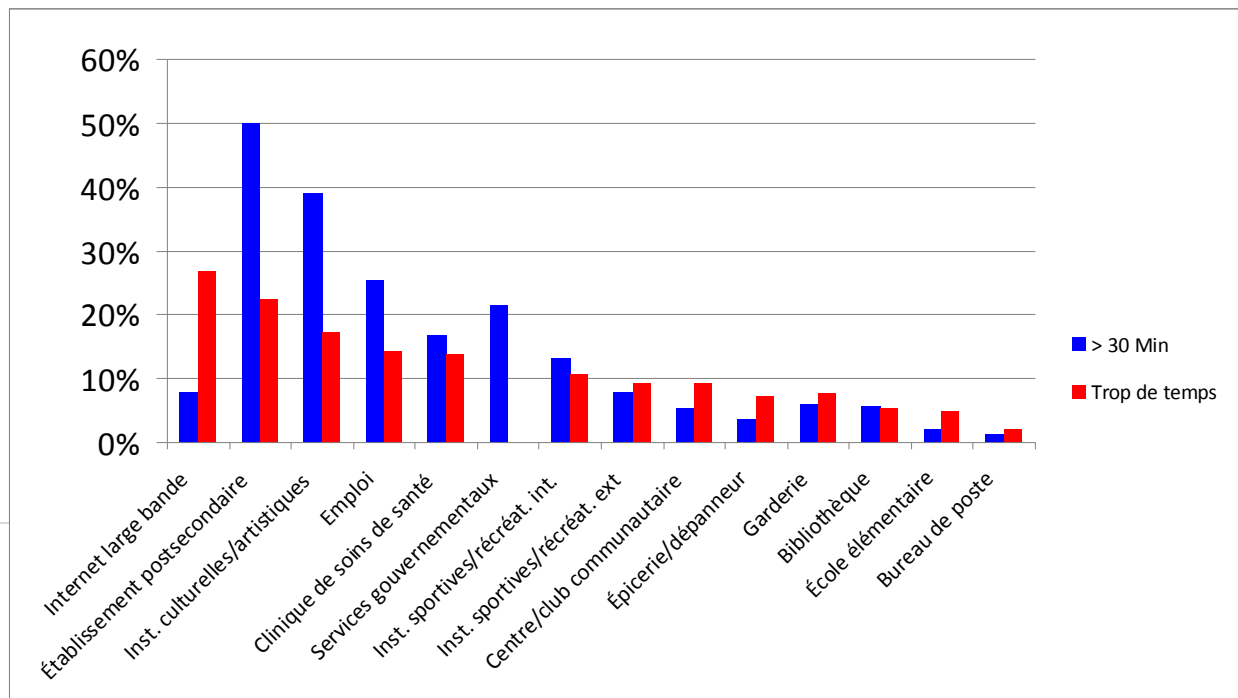
Quelle priorité la Stratégie de développement rural devrait-elle accorder à chacun des domaines suivants?

Résultats (par ordre de priorité) :



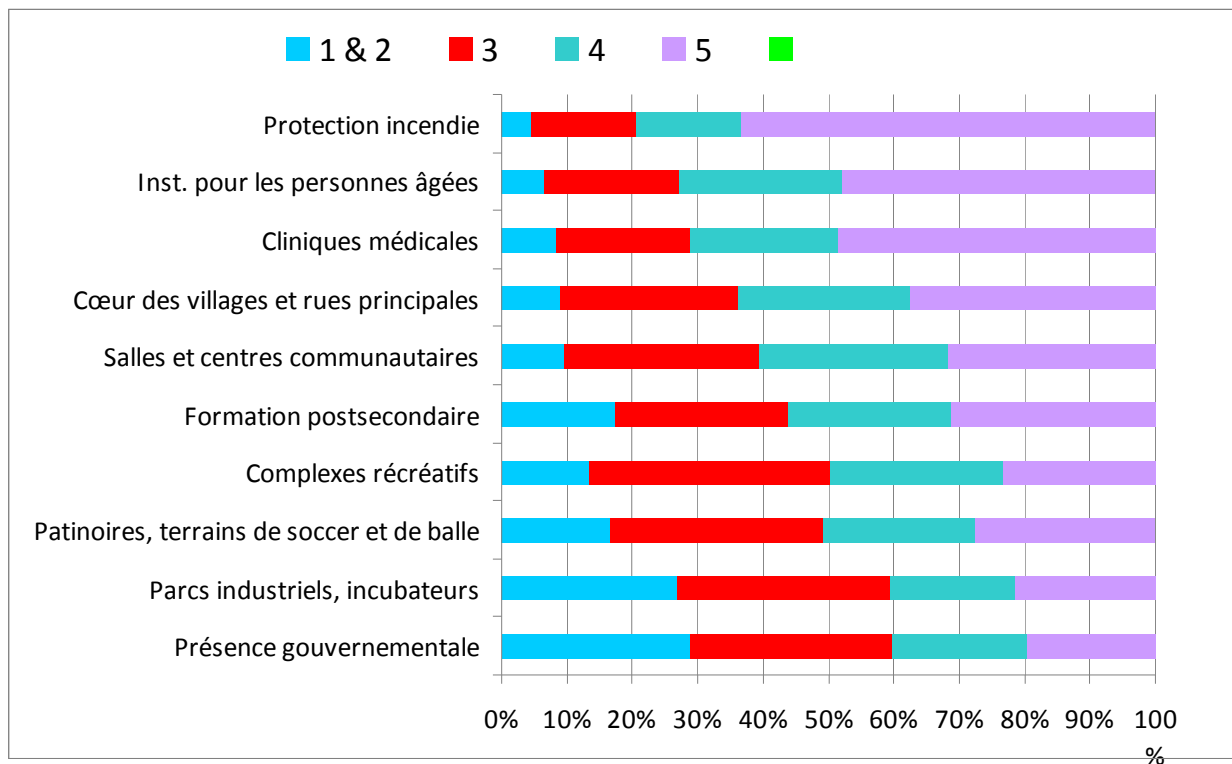
4. Services essentiels et commodités

À l'heure actuelle, combien de temps vous faut-il pour accéder aux commodités et services suivants? Trouvez-vous ces délais raisonnables?



5. Développement dispersé ou ciblé?

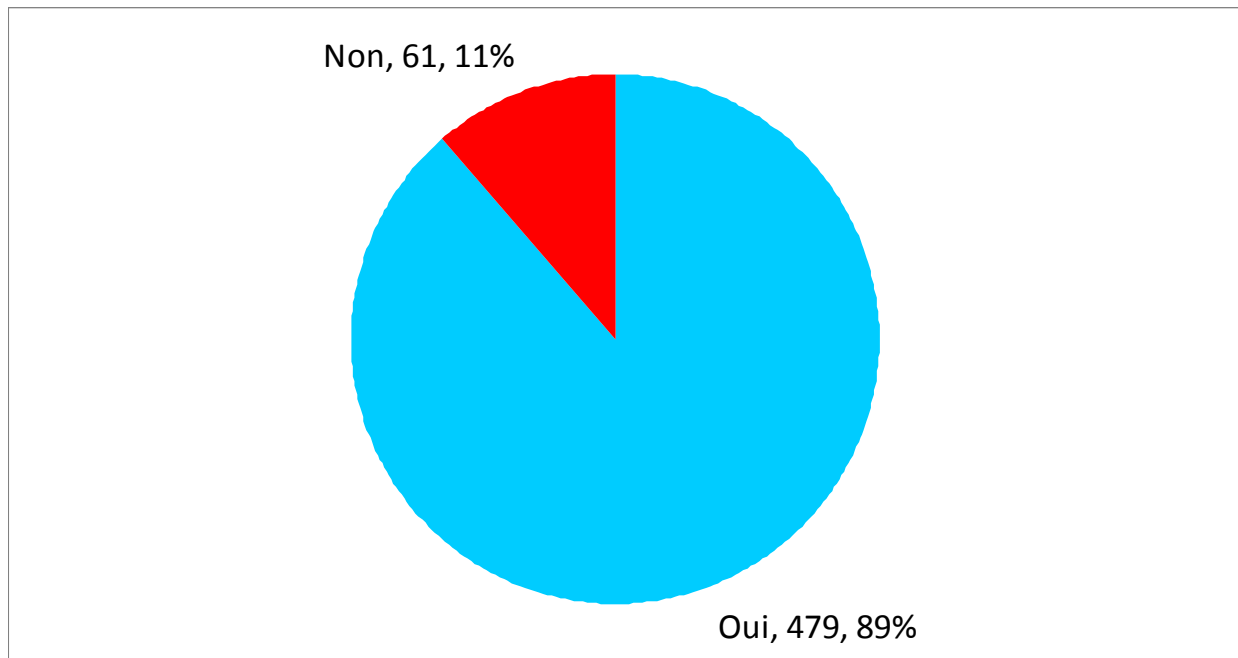
Par le passé, l'approche adoptée en matière de développement a consisté à répartir les fonds le plus largement possible, dans le but de maintenir l'infrastructure et les commodités existantes, et de pousser le développement de toutes les communautés, grandes et petites. Le vieillissement et la migration de la population réduisent la demande, et érodent la capacité financière et bénévole de nombreuses petites communautés, ce qui rend de plus en plus difficile le maintien des installations. Parallèlement, seul un très petit nombre de communautés, outre les deux villes, ont été en mesure de développer une infrastructure et des commodités capables d'attirer la population et les projets de développement économique.



6. Aide supplémentaire pour les régions rurales ayant les plus grands défis à relever

À l'Île-du-Prince-Édouard, les régions qui ont les plus grands défis à relever sur le plan économique et démographique sont celles qui sont les plus éloignées des deux centres urbains. Dans ces régions, plus de 90 % de la population doit trouver son moyen de subsistance dans sa communauté. Dans bien des domaines – emploi, revenus, scolarité, croissance de la population – ces régions tirent de l'arrière sur les régions urbaines et centrales de l'Île-du-Prince-Édouard.

La Stratégie de développement rural devrait-elle prévoir de l'aide supplémentaire pour les régions rurales de l'Île-du-Prince-Édouard dont les défis sont les plus grands?



7. Équilibre entre les secteurs établis et les nouveaux secteurs

De façon traditionnelle, le secteur des ressources a constitué le moteur de l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard et la source de la plupart des emplois ruraux. L'amélioration de la productivité permettra au secteur des ressources de continuer à créer de la richesse et à accroître les exportations pour l'ensemble de la province – mais il est peu probable que ce secteur engendre une croissance nette de l'emploi dans les communautés. Pour obtenir une croissance, les communautés rurales devront se tourner vers de nouveaux secteurs. L'amélioration des transports et l'arrivée d'une large bande dans les régions rurales ouvrent de nouvelles possibilités rurales dans le secteur manufacturier et le secteur des services. Il y a aussi des occasions dans le secteur du tourisme qui découlent d'un développement authentique des atouts locaux distinctifs et de partenariats avec le secteur des ressources.

Comment la Stratégie de développement rural devrait-elle assurer l'équilibre entre le maintien ou le développement des secteurs établis et la diversification dans de nouveaux secteurs?

Résultats :

1. Renforcer notre base industrielle existante et diversifier en ajoutant de la valeur à nos ressources : **34 %**.
2. Essayer de maintenir l'emploi dans les secteurs existants aux niveaux actuels ou à peu près et s'orienter vers un éventail de nouveaux secteurs pour assurer la croissance : **34 %**.
3. En priorité, favoriser l'établissement et attirer des entreprises provenant de nouveaux secteurs dans les régions rurales de l'Île-du-Prince-Édouard, comme les activités manufacturières à petite échelle et les services exploitant la large bande : **32 %**.

8. Équilibre entre le développement descendant et le développement ascendant

Certaines approches en matière de développement économique insistent sur l'importance de favoriser l'établissement et d'attirer des « employeurs de premier plan » – c'est-à-dire de grandes entreprises, provenant souvent de l'extérieur de la région, qui ont un impact considérable sur le marché du travail local. Par exemple, à l'Î.-P.-É., il y a le secteur aérospatial, les entreprises de transformation de la pomme de terre et la grande partie du secteur de la technologie de l'information. D'autres approches accordent la priorité au développement ascendant, en misant sur les forces et les atouts locaux distinctifs. De façon générale, cette approche se traduit par un plus grand nombre de petites et moyennes entreprises, et de démarrages.

Quelle priorité la Stratégie de développement rural devrait-elle accorder à chacune des approches suivantes en matière de développement économique?

Résultats (par ordre de priorité) :

1. Aider les employeurs existants à renforcer et à faire progresser leurs exploitations.
2. Aider les entrepreneurs locaux à démarrer de nouvelles entreprises.
3. Favoriser le développement des secteurs de la 'nouvelle économie' dans les régions rurales de l'Î.-P.-É.
4. Chercher de nouveaux grands employeurs pour les régions rurales.

Profil des répondants

Sexe :

Masculin : 52 % Féminin : 48 %

Âge :

De 40 à 64 ans : 66 % De 25 à 39 ans : 22 % 65 ans + : 8 % Moins de 25 ans : 4 %

Région géographique :

Rurale ouest : 33 % Rurale est : 28 % Rurale centre : 17 % Urbaine : 22 %

Études (par ordre décroissant de fréquence) :

1. Université 2. Collège 3. École secondaire 4. Métiers

Situation par rapport au marché du travail

1. Employé 2. Travailleur autonome 3. À la retraite 4. Étudiant 5. Chômage

Principaux problèmes soulevés dans le cadre des consultations régionales et sectorielles

Les commentaires émis dans le cadre des consultations régionales et sectorielles ont fait ressortir de façon constante certains besoins. Ces besoins ont été exprimés durant les ateliers de toutes les régions et de la plupart des secteurs. Ils ont été établis comme étant la pierre angulaire de tout plan d'action portant sur le développement économique rural. Très peu de participants ont suggéré des approches par projet ou par secteur pour le développement économique rural.

Agriculture, pêches, aquaculture, forêts, tourisme, petite entreprise

1. Nécessité d'élaborer des programmes qui permettent à nos secteurs primaires et au secteur du tourisme de devenir de plus en plus concurrentiels.
2. Nécessité d'investir de façon stratégique dans les infrastructures de façon à permettre aux secteurs ruraux traditionnels (secteurs primaires et tourisme) de croître et à inciter les nouveaux secteurs à s'établir dans les régions rurales de l'Île-du-Prince-Édouard.
3. Nécessité d'obtenir une collaboration et un soutien accrus de la part des sociétés de développement dans la communauté.
4. Nécessité d'avoir accès à la mise en commun de capitaux pour la prospection de clientèle.
5. Nécessité d'indiquer plus clairement et plus simplement qui offre quels services.
6. Nécessité d'éliminer les entraves afin que les entrepreneurs ruraux puissent avoir accès aux programmes.
7. Nécessité d'avoir des communications plus claires en ce qui concerne les programmes et les services offerts aux entrepreneurs et aux propriétaires d'entreprises.
8. Les besoins de l'économie rurale et de l'économie urbaine ne sont pas exclusifs. Des capacités et des infrastructures sont nécessaires dans les régions rurales de l'Île-du-Prince-Édouard afin d'intensifier encore davantage l'intégration de notre économie.
9. Nécessité de mettre de l'avant des initiatives qui aident à promouvoir la marque de l'Île-du-Prince-Édouard, tout en permettant à nos producteurs des secteurs de l'alimentation et de l'artisanat d'offrir des produits immédiatement commercialisables et concurrentiels, et d'accroître leurs exportations.

Développement du marché du travail et éducation des adultes

10. Nécessité d'avoir des politiques de développement des ressources humaines plus ciblées qui s'harmonisent avec les besoins et les possibilités en matière de développement économique.
11. Nécessité que les stratégies de développement des ressources humaines soient à la fois de portée générale et axées sur les possibilités.

Innovation et technologie

12. Nécessité de s'assurer que la stratégie de prospérité insulaire s'étend aux régions rurales de l'Île-du-Prince-Édouard.
13. Nécessité d'assurer un soutien technique accru et une meilleure information à nos organismes communautaires à caractère économique afin de favoriser un processus décisionnel mieux éclairé.
14. Accent sur l'importance d'une large bande dans les régions rurales à la grandeur de la province et de programmes qui mettent en valeur les avantages (croissance de la population, croissance des entreprises).

Tourisme

15. Nécessité de mettre l'accent sur le développement de produits et sur l'instauration de stratégies de développement de produits touristiques.
16. Nécessité d'avoir des associations touristiques rurales plus fortes afin de permettre la mise en œuvre des stratégies à la grandeur de la province.

Environnement

17. Nécessité d'élaborer des programmes qui tiennent compte de l'interconnexion entre nos secteurs économiques ruraux traditionnels et de l'interconnexion de ceux-ci avec l'environnement local.
18. Nécessité de mettre à jour l'inventaire forestier afin de mieux guider les décisions à venir en ce qui concerne l'utilisation de cette source de biomasse.

Leadership et bénévolat

19. Nécessité d'avoir des programmes qui permettent à notre jeunesse de s'établir dans nos communautés rurales.
20. Nécessité d'assurer une communication permanente entre les différents ordres de gouvernement et les groupes communautaires.
21. Nécessité d'assurer un soutien en vue de renforcer les groupes communautaires et de les aider à assurer leur durabilité (planification de la relève, développement du leadership, structures appropriées et processus visant à protéger les bénévoles contre les risques).

22. Nécessité que les dirigeants ruraux aient en permanence leur mot à dire en ce qui concerne les stratégies qui ciblent les régions rurales; et nécessité de favoriser une plus grande collaboration entre les dirigeants, les communautés, les organismes et le gouvernement.

Culture

23. Nécessité de renforcer notre culture insulaire et de reconnaître que le fait d'encourager les groupes culturels à valoriser des approches uniques qui leur soient propres permet d'accroître les retombées de notre secteur culturel et de notre secteur patrimonial.

Énergie

24. Nécessité d'accroître notre autonomie en matière de chauffage et d'énergie électrique.

Aménagement du territoire et gouvernance

25. Accent sur l'importance de l'aménagement du territoire et du renforcement des gouvernements locaux afin de maximiser le potentiel des régions rurales de l'Île-du-Prince-Édouard.